

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

FAITS SAILLANTS - BUDGET 2010

Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de déposer au nom du conseil le budget 2010 ainsi que le programme triennal d'immobilisations. L'exercice a été réalisé avec toute l'attention qu'il mérite et nous avons dû prendre en considération divers éléments importants pour assurer de répondre aux besoins exprimés par la population et faire avancer les divers projets tout en s'assurant de ne pas trop augmenter le fardeau fiscal, tout cela dans le contexte d'un nouveau rôle d'évaluation qui augmente de 32 % dans son ensemble.

Le budget est au total de 3 059 763 \$ ce qui est une baisse par rapport à 2009 de plus de 180 000 \$. Toutefois il faut comprendre qu'en 2009, le budget était « artificiellement » haussé par les revenus et dépenses du programme de la taxe sur l'essence.

En terme d'immobilisations, le programme que nous déposons prévoit des investissements de plus de 3,4 millions, dont 211 000 \$ seront financées à même le budget d'opération. Les principaux projets devant être réalisés seront les suivants :

- Aqueduc et égout sur une partie de la rue et du chemin De Quen (subventionné via PRECO)
- Projet scolaire-municipal de concert avec les gouvernements et la commission scolaire pour lequel la municipalité contribuera pour un montant estimé à 1 million via un emprunt à long terme
- Construction réseau d'égout dans les rues de la Plage et Wilfrid-Simard
- Phase 3 du développement résidentiel

Pour ce qui est du projet de centre multi services lequel me tient particulièrement à cœur, une somme de 40 000 \$ est réservée au budget pour réaliser diverses études préliminaires en vue de la préparation du projet qui pourrait voir le jour en 2011. Voici les principaux éléments à souligner ailleurs dans ce budget :

- Les dépenses de fonctionnement sont haussées de 4,2 %.
- Hausse des revenus en provenance de la taxation de 173 000 \$
- Affectation de 175 000 \$ du surplus accumulé pour équilibrer le budget.
- Baisse de 27 500 \$ des sommes consacrées à la dette (capital et intérêts). Toutefois, une subvention de 21 200 \$ qui aidait à payer la dette n'est plus versée en 2010 (terme de 10 ans terminé).
- Hausse des quotes-parts de la MRC pour la partie des matières résiduelles de 50 000 \$. La municipalisation des ICI (Industries, Commerces, Institutions) influence cette donnée.
- Hausse nette de 25 000 \$ au niveau des aides aux organismes et corporations. En outre, les crédits pour les programmes d'aide directs aux riverains augmentent de 19 000 \$.
- Maintien d'une enveloppe consacrée à l'aide aux entreprises au montant de 10 000 \$.
- Hausse de participation au déficit de l'OMH de 6 000 \$ (plus que le double de l'an passé).
- Maintien des crédits pour les interventions au niveau du réseau routier (total de 140 000 \$ de travaux de corrections prévus).
- Baisse du budget consacré à l'incendie, la majeure partie des travaux de la caserne ayant été effectués depuis 2 ans.

LES TAUX DE TAXES

Le principal taux de taxe foncière est fixé à 0.91 \$ du 100\$ d'évaluation, soit une baisse de 0.26 \$. C'est 22% de baisse de taux. Cela ne compensera pas toute la hausse de l'évaluation et les impacts seront différents dépendamment de chaque propriété.

Les taxes relatives à l'aqueduc et l'égout demeurent inchangées. Pour l'aqueduc toutefois, les diverses taxes spéciales augmentent de 1 \$ et celle du secteur du chemin des Bernaches de 10 \$.

La taxe relatives aux ordures et la récupération augmente de 15 \$ et les immeubles classés I.C.I. verront une nouvelle taxe à ce chapitre de 405 \$ (ou la moitié pour les immeubles I.C.I. saisonniers)

La taxe spéciale pour le développement résidentiel de la phase 1 augmente de 0.05 \$ du mètre carré.

Avec toutes ces variations, la hausse moyenne du compte de taxe pourrait se situer à 6 ou 7 %.

Voilà donc Mesdames et Messieurs les grandes lignes de ce budget. Avec tous les projets que nous avons à réaliser au cours de ce mandat, il est clair que ça prend des ressources et nous ne pouvons nous permettre de couper. L'effort qui vous est demandé est raisonnable, mais nous sommes fiers d'avoir établi un taux de taxe foncière de 0.91 \$ du 100 \$ d'évaluation, qui est l'un des plus compétitifs dans les municipalités de notre envergure.

Merci de votre attention.

Jean Paul Boucher, Maire